



CC des Sorgues du Comtat (Siren : 248400293)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Monteux
Arrondissement	Carpentras
Département	Vaucluse
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/10/2001
Date d'effet	24/10/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Christian GROS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	84170 MONTEUX
Téléphone	04 90 61 15 50
Fax	04 90 61 15 55
Courriel	
Site internet	www.sorgues-du-comtat.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	49 245
-----------------------------	--------

Densité moyenne	316,34
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 5

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
84	Althen-des-Paluds (218400018)	2 836
84	Bédarrides (218400166)	5 167
84	Monteux (218400802)	13 108
84	Pernes-les-Fontaines (218400885)	9 566
84	Sorgues (218401297)	18 568

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 19

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - Entretien et aménagement de cours d'eau, canaux, lacs, plans d'eau - Défense contre les inondations et contre la mer - Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie. - Milieux aquatiques hors GEMAPI / * Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques * Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère correspondant à une unité hydrographique
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
Création, développement et aménagement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, créative, portuaire, aéroportuaire, pédestre, touristique.
Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité commerciale, commerciale, tertiaire, artisanale, créative, portuaire, aéroportuaire, pédestre, touristique.
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles
1/ Par délibération spécifique du Conseil Communautaire ou par décision du Président de la Communauté de Communes s'il en a reçu délégation : - Réalisation et restauration d'œuvres d'art d'intérêt communautaire sur la voirie, - Organisation et gestion de manifestations culturelles, sportives, festives et de loisirs d'intérêt communautaire, - Attribution de subventions aux associations réalisant une action sur le territoire de la Communauté de communes dont l'objet est communautaire, - Attribution de subventions aux associations intercommunales dont le siège est situé sur le territoire de la Communauté de communes.

- Activités sportives

- Organisation et gestion de manifestations culturelles, sportives, festives et de loisirs d'intérêt communautaire, - Attribution de subventions aux associations réalisant une action sur le territoire de la Communauté de communes dont l'objet est communautaire, - Attribution de subventions aux associations intercommunales dont le siège est situé sur le territoire de la Communauté de communes.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Élaboration et mise en oeuvre d'un projet communautaire de territoire. Elaboration d'une politique communautaire de gestion de l'espace rural. Participation à la mise en oeuvre du SCOT du Bassin de Vie d'Avignon.

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale sous réserve de l'absence d'opposition des communes membres dans les conditions prévues par la loi (la loi prévoit que dans les trois mois précédant le 27 mars 2017, si au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent, le transfert de compétences n'a pas lieu).

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

1/ Instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols : - certificats d'urbanisme, - permis de construire, -déclarations préalables, - permis d'aménager, - permis de démolir, - déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux (et les visites de récolement), - accompagnement des contentieux.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

La voirie se compose de l'emprise de la voie (la chaussée) qui permet de circuler, ainsi que des dépendances (accotements fossés, dispositifs permettant l'écoulement des eaux pluviales, des talus, murs de soutènement, dalots, des annexes (trottoirs, parkings, places, placettes, ...) de l'éclairage public, du mobilier urbain, de la signalisation verticale et horizontale, ainsi que les espaces verts liés à la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

1/ Élaboration, mise en oeuvre opérationnelle, suivi et évaluation du Programme Local de l'Habitat. 2/ Élaboration et mise en oeuvre d'une OPAH communautaire

Autres

- Service public de défense extérieure contre l'incendie

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

1/ Entretien de tous les espaces verts et espaces publics extérieurs. Pour certains services dont la compétence n'a pas été transférée mais qui étaient assurés par les personnels des services totalement transférés (exemple : nettoyage des cours d'écoles, cimetières, entretien de certains équipements sportifs extérieurs, boulodromes, campings, mayres syndicales, etc...) des conventions pourront être passées entre la ou les communes concernée (s) et la communauté pour en assurer la continuité, et entre la communauté et les syndicats types ASA (Association Syndicale Autorisée). Ces conventions feront l'objet d'accords des organes délibérants suivant l'article 46 de la loi n°2002-276 relative à la Démocratie de proximité du 27 février 2002 (article L5211-4-4-II du CGCT). 2/ Mise en place du service public de gestion des eaux pluviales et élaboration de zonages d'assainissement pluvial. 3/ Transports : étude des besoins en vue d'établir un schéma de desserte. 4/ Prévision et prévention, information et sensibilisation de la population vis à vis du risque inondation

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

84	SM des eaux de la région Rhône Ventoux (258401447)	SM fermé	184 049
84	SI pour aménagement de la Nesque (200075737)	SM fermé	18 262
84	SM pour la création de la Via Venaissia (258403054)	SM fermé	61 809
84	SM de l'Ouvèze Provençale (SMOP) (200044402)	SM fermé	68 372
84	SM du bassin des Sorgues (SMBS) (200044873)	SM fermé	137 331
84	SM pour la valorisation des déchets du pays d'Avignon (SIDOMRA) (258400134)	SM fermé	216 823
84	SM du bassin de vie d'Avignon (258403153)	SM fermé	312 326
84	EPAGE du Sud-Ouest du mont Ventoux (258401439)	SM fermé	83 396

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)